

VENDRE SA FORCE DE TRAVAIL LE PLUS CHER POSSIBLE !

Dans le cadre de l'économie capitaliste, il serait utopique de croire à des victoires définitivement acquises. Le Capital essaye toujours de reprendre d'une main ce qu'il a dû lâcher de l'autre. Ainsi, les luttes sont nécessaires pour permettre d'améliorer toujours plus notre sort et pour renforcer nos rangs.

Nous devons donc :

- arracher des satisfactions substantielles améliorant au maximum notre condition,
- mettre en avant des revendications capables de faire l'unité de l'ensemble du personnel.

1) PAS DE SALAIRES AU - DESSOUS DE 1.500 F. !

On ne peut vivre aujourd'hui avec moins de 1.500 F. par mois. On ne peut que survivre.

La hausse des prix, que ce soit pour les loyers, la nourriture, les loisirs touche d'abord les plus défavorisés.

Dans les PTT plus d'un travailleur sur deux touche moins de 1.500F.

A Renault, devant la combativité ouvrière, le patron a cédé. Dans les PTT, nous devons faire céder l'administration.

2) 250 F. POUR TOUS ! POUR L'AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT:

AUGMENTATION EGALE POUR TOUS !

Une des raisons essentielles pour lesquelles il existe un écart énorme entre différents salaires et que les patrons donnent des augmentations hiérarchisées répond à un besoin pour les patrons ;

- s'attacher la conscience de certains cadres en les payant cher (et donc leur faire oublier qu'ils sont eux aussi des travailleurs)
- diviser les travailleurs (pour mieux régner ...)

NOUS DISONS : Nous n'avons pas dans nos revendications à refléter la volonté patronale de nous diviser

Combien de fois n'avons-nous pas entendu fort justement :

«Moi j'en ai assez de me battre pour 15 F. alors que d'autres le font pour 20, 30 F. et que cela en rapporte 100 ou 200 à ceux qui ne se battent pas.»

C'est souvent une des raisons qui font que de nombreux camarades ne rentrent pas en lutte.

- L'AUGMENTATION EGALE POUR TOUS répond et bat en brèche cette volonté patronale de nous diviser.

- elle est unifiante : car en se battant sur un même objectif et non sur des objectifs différents elle permet une plus grande unité et donc une meilleure efficacité.

3) ECHELLE MOBILE ET AUGMENTATIONS DE SALAIRES.

En 1973, les prix ont augmenté de plus de 10 %. Dès les premiers jours de 74, le pain et la viande coûtent plus cher, les produits pétroliers font un bond vertigineux que les industriels ne manqueront pas de répercuter sur leurs prochains prix. Et ce n'est qu'un commencement : on nous promet des jours sombres !

Cette hausse effrénée des prix, qui provoque la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs met à l'ordre du jour la revendication d'ECHELLE MOBILE DES SALAIRES.

QU'EST CE QUE L'ECHELLE MOBILE DES SALAIRES ?

L'échelle mobile des salaires entraîne le réajustement automatique des salaires dès que les prix montent. C'est une revendication immédiate qui permet aux travailleurs de maintenir leur pouvoir d'achat, surtout dans les périodes de crise larvée où les capitalistes font grimper les prix pour préserver et parfois même gonfler leurs profits.

L'échelle mobile ne saurait remplacer les augmentations de salaire, revendications offensives, qui améliorent le pouvoir d'achat des travailleurs et alourdissant les coûts salariaux prélevés nécessairement sur les profits des patrons.

Autrement dit, échelle mobile et augmentation de salaires ne sont pas deux formes différentes d'augmentations qu'on pourrait opposer, choisissant l'une plutôt que l'autre, mais deux aspects complémentaires d'une même revendication :

- * avec les augmentations uniformes de salaire, les travailleurs améliorent régulièrement leur pouvoir d'achat
- * avec l'échelle mobile des salaires, ils protègent les acquis obtenus dans la lutte et que les patrons s'ingénient à leur reprendre sans cesse.

COMMENT APPLIQUER L'ECHELLE MOBILE DES SALAIRES ?

L'échelle mobile des salaires, destinée à empêcher que les patrons ne récupèrent ce qu'ils ont dû lâcher, ne nous intéresse que si la hausse des prix est mesurée par les travailleurs, et non par les patrons. Ou plus précisément que l'indice servant à évaluer les hausses soit celui des travailleurs et de leurs organisations et non pas celui des patrons et des pouvoirs publics à leur solde.

Ainsi, en Belgique, l'échelle mobile des salaires existe. Elle est « supportée » allègrement par les patrons et les pouvoirs publics qui jonglent avec les indices et trompent les travailleurs belges !

En France, bien qu'insuffisant, l'indice CGT, opposé à l'indice INSEE truqué, constitue une base sur laquelle les travailleurs peuvent s'appuyer dans un premier temps, pour élaborer leur propre indice.